

# Chauffons nous .

N° 10- Bulletin de communication de **Entreprise Guy BERRAND.**

**Juillet 1998**

## SUJET : LES SENS A VIF ... L'ESSENCE....

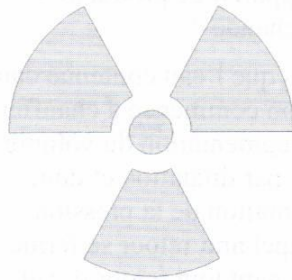
### CA POLLUE ! ...

**D**e bien braves gens tous ces Messieurs qui nous gouvernent... Depuis bien longtemps on utilise afin de pouvoir se déplacer avec nos indispensables "voitures", divers carburants. On va voir disparaître, dès l'an 2000, ces chers (Dans tous "l'essence" du terme) Super 98 et consort, qui contiennent du plomb. On nous avait déjà supprimé, il y a peu de temps de cela, notre simple "essence", car c'est celle ci qui "polluait" le plus, (en rapportant le moins de taxes à l'état ?...) Et Nous, pauvres citoyens à la bourse aplatie, nous nous sommes rués sur ce carburant peut être un peu moins raffiné que les autres, mais nettement meilleur marché à la pompe:

le gasoil !

Energie très bon marché il y a 20 ans, par manque de consommation massive, il était pratiquement indifférent à nos yeux et ceux de l'état. Et celui ci en perte conséquente de rentrée d'argent et voulant se rattrapper, va nous surtaxer nos Turbo diesel, sous couvert d'écologie (pourtant, un moteur diesel avec un pot d'échappement à catalyseur, pollue moins qu'avec de l'essence, paraît-il...). Bien joué, mais va t-on nous prendre encore longtemps pour des gogos ! Je me demande si, à ce jour, on n'est pas en train de nous faire le même coup avec le fameux **GPL carburant** (Gaz de pétrole liquéfié, en gros: du propane\*), en nous bombardant de publicité et de prix au litre, attractifs. C'est vrai que celui ci ne pollue pratiquement pas,

mais "*aujourd'hui pas cher, mon ami, demain, on verra!*..." Le carburant "bio", au colza, (celui qui pue et fait éternuer au milieu des immenses champs jaunes), et vanté il y a encore peu de temps, n'ayant pas fait ses preuves, se trouve un peu mis sur la touche, (on chuchote à voix tellement basse qu'on ne l'entend même plus), qu'il serait aussi **polluant** que les autres...! Boum! ... Je l'ai dit..., le mot à la mode: **POLLUTION** ! Ça y est, on va tous crever!... (Vous inquiétez pas, on y passera quand même, mais c'est vrai que le plus tard sera le mieux...)



Alors, pour être au goût du jour je vais parler écologie... Et on revient à ce qui nous intéresse ici directement, **notre chauffage**. Le même gasoil que pour notre chère automobile, additionné d'un joli colorant rose et parfois d'un peu de kérosène (que l'on appellera: fioul, pour le différencier !), sert à faire alimenter en combustible, le brûleur de ces magnifiques chaudières, que certains d'entre nous laissent doucement mourir au fond de leur sous sol, dans des conditions de fonctionnement calamiteuses. Il n'y a qu'à regarder la tête des cheminées en passant et voir d'où vient l'odeur... Je met au défi la

plupart d'entre vous, de me dire s'ils savent qu'il existe des critères de qualité pour l'émission des fumées de combustion du chauffage fioul ! Alors qui?... Ceux qui nous ont vu jouer "au docteur", (l'outillage n'ayant rien à voir avec celui de ces éminentes personnes, si ce n'est une poire de prélèvement pouvant rappeler la prise de tension artérielle...) lors de la mise en service de leur nouveau brûleur, et ne se sont souciés qu'à l'instant où j'ai fait devant leurs yeux étonnés, ce que nous, professionnels du chauffage, appelons les:

### Tests de combustion

Et je joue au docteur depuis bientôt 30 ans, sans que personne ne s'en inquiète, tout simplement pour que les rejets en fumées de nos chaudières ne polluent pas "ce cher air que l'on respire", en Limousin ou en ...Normandie. Ces tests sont recommandés depuis fort longtemps, mais en l'absence de réglementation et de contrôles, on s'y intéresse que peu, voir pas du tout. Attendons nous très bientôt pourtant, à voir une réglementation très pointue sur ces critères d'émission de fumées. Les chaudières au fioul que nous installons dès lors, sont conçues pour recevoir des équipements de comptage et de contrôle. Sans faire de bruit, (Mais là, on chuchote un peu plus fort aux professionnels que nous sommes...pour préparer un le terrain), la réglementation se met en place et on va vite se retrouver avec des organismes de contrôles, ( Type Qualigaz

pour l'utilisation du gaz) et là, attention aux contrôles... intempestifs ? Votre chaudière va être chouchoutée comme votre voiture!...: contrôles payants, obligatoires tous les 2 ou 3 ans et remplacement systématique des pièces en cause en cas de mauvais fonctionnement créant de la pollution...

A vos portefeuilles, amis qui voulez vous chauffer! Soyez sans crainte, on ne vous demandera pas d'amener votre chaudière dans l'atelier de votre chauffagiste, comme votre voiture au centre technique. Nous irons bien sûr chez vous, mais certains d'entre nous vont devoir se transformer en gendarme, (...faut bien créer des emplois!) pour le plus grand bonheur de "ce cher air que l'on respire"... Mais je vous le demande, en parlant écologie, il faudrait peut être tout simplement empêcher, toutes nos braves brettes Limousines et .... Normandes

### ... de péter ...!

(oui, oui, vous avez bien lu...) Elles émettent à ce moment là un gaz très dangereux pour la fameuse couche d'ozone : le méthane. (Si, si, je vous assure) Mais alors là, où et quand va t'ont faire des contrôles, et dans ce cas là, il faudra peut être prévoir des bottes en caoutchouc, surtout au printemps lorsque l'herbe est tendre... Mais ce n'est plus alors de la pollution, c'est du bon engrais naturel, et hors taxes, en plus !

Autre exemple écologique : Les installations solaires que nous avons réalisées il y a bientôt 20 ans et qui marchent encore à merveille, avec des coûts d'exploitation infimes, n'ont plus de vogue, c'est qu'il est quand même bien difficile de taxer le soleil, ... Et pourtant, je vous assure que le solaire ne

pollue pas, lui. Mais pas de taxes à récupérer, pas de promotion pour le solaire... De bien braves gens tous ces Messieurs qui nous gouvernent... Allez, on va bientôt voter.

*\* Le propane est issu du pétrole brut. Il arrive très loin après le gasoil, dans le processus de raffinage. Plus un combustible est difficile à extraire, plus son coût d'extraction devient cher. Il devient donc plus cher à l'utilisation: le propane utilisé pour le chauffage revient plus cher que le fioul, à l'exploitation.*

G. Berrand

### COMMENT CA MARCHE ?

**L**e groupe de sécurité de mon chauffe eau ,fuit ... Combien de fois entendons nous cette phrase, de la part de nos clients? Et pourtant, c'est normal; mieux, c'est rassurant. Comment fonctionne le groupe de sécurité d'un appareil de production d'eau chaude ?

1°/ Dès que l'eau contenue dans le ballon commence à chauffer, il y a augmentation du volume d'eau, par dilatation et donc augmentation de la pression: - le clapet anti retour se ferme, (empêchant tout retour d'eau chaude vers l'eau froide), c'est la fonction : **PROTECTION ANTI POLLUTION**.

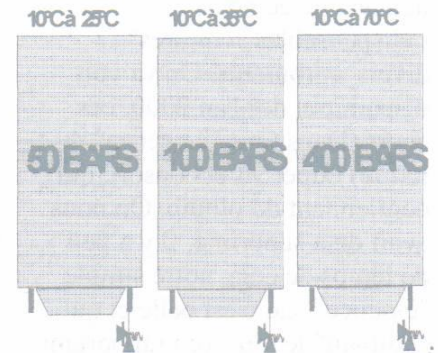
- la soupape s'ouvre pour « cracher » un peu d'eau (la fameuse fuite...), dès que la pression atteint 7 bars; puis se ferme et s'ouvre de nombreuses fois, jusqu'à ce que la température souhaitée soit atteinte. C'est la fonction **EXPANSION** du groupe de sécurité hydraulique qui se produit pendant tout le temps de chauffe .

2°/ En cas de défaillance (exceptionnelle) du dispositif de sécurité électrique et en l'absence de puisage d'eau, la température va augmenter

## Chauffons nous

progressivement dans le ballon : La soupape déclenchera à 7 bars pour évacuer l'énergie accumulée dans le réservoir, sous forme de vapeur d'eau à 165 °C environ . C'est la fonction **SECURITE** du groupe. C'est pourquoi la pose d'un groupe de sécurité est obligatoire sur tous les systèmes

Que deviendrait la pression dans un ballon si la soupape du groupe était bloquée, pour une montée en température de



de production d'eau chaude à accumulation ; il doit être agréé à la norme NF D 36-401 (Antipollution).

Vérifier donc périodiquement (1 fois par mois), le bon état de ce petit appareil qui laisse fuir un peu d'eau pour votre sécurité, sinon ...gare à la surpression. Il se trouve très près de votre appareil d'eau chaude et est très facile à manipuler. Cela vous prendra moins d'une minute... Alors.

### IMPORTANT:

Date des congés annuels de notre entreprise:  
du 13 Juillet au 17 Août 1998.  
URGENCES ASSUREES: au  
Tél. : 05 55 77 31 15

A BIENTOT, POUR LE N°11

ENT. BERRAND Guy  
6 RUE DE PRASMOUNIER  
87430 VERNEUIL sur VIENNE

☎ 05 55 00 14 99